

Image not found or type unknown



Conflit avec sofinor homologation et force exécutoire

Par **mariethecou**, le **31/10/2013** à **16:13**

[fluo]bonjour[/fluo]rnj ai recontrée des problemes avec ma banque en 2011 pour un découvert de 1300 euros , la banque a confié mon dossier a sofinor . n ayant que des faibles revenus (600e)rnsofinor m'a demandée de verser 30 euros mensuel .nje leur ai expliqué que je ne pouvais donner cette sommernpendant des mois ils mont harcellées rnhier sofinor m'a envoyé un document en lettre simple avec ce titre jugement rendu a votre encontrernsur ledit document il est expliqué que le president du TI de st omer vient d homologuer une transaction que j avais signée en 2011rnsofinor me menace de saisie de force exécutoire.....nje suis desamparée face a tout cela que peut il m arrivernavec ce document du tribunal rnje vous remercie d avance de votre réponse